

Réunion du 13 janvier 2026 - salle de l'Atelier à 20h00 - Compte rendu adhérents

Présents : Christian, Patnico, Jérôme, Alain Le Gall, Patricia, Ahmed, Olivier, Jacques

Absents excusés : Vincent, Daniel (vacances), David (semaine de garde de son fils), Michel, Françoise (malade).

Absents : Simon (pas là). Mike (pas de retour),

Ordre du jour :

Re définition nombre Day1

Structure Day2

Calendrier deuxième période Janvier, Février, Mars

Jeu en 6 max

Composition équipe étapes régionales CFEPA (absences, changements et nouveaux joueurs ??)

Retour sur organisation TELETHON

Retour sur organisation sélection CFEPA

Affectations récompenses en points de ces organisations

Cessation responsabilités dans le C.A. de Christian, Patnico et Alain Le Gall en fin de saison

Infos diverses

Re définition du nombre de Day1 :

Suite à diverses remarques au cours du dernier Day2, il apparaîtrait qu'il faille peut-être adapter le nombre de Day1 à retenir pour le Day2

Décision : Pas de changement sur les Day1 (on conserve 3 Day1 et on garde le meilleur stack des 3 Day1). La structure des Day1 est modifiée, le round 8 passe à 600:/1200/1200 et le round 9 à 700/1400/1400. Fin de soirée Day1 après ce round 9.

Structure Day2 :

Comme pour les Day1, diverses remarques au cours du dernier Day2, il apparaîtrait qu'il faille peut-être adapter la structure du Day2.

Décision : Pour le Day2 le tournoi commencera le premier round à 700/1400/1400 pour une durée de 20mn et le deuxième round à 1000/2000/2000 pour permettre une jouabilité plus confortable. Tous les rounds seront de 20mn.

Calendrier deuxième période :

Le calendrier a été établi par Patnico sans changement du nombre de Day1. La réponse aux questions précédentes pourrait modifier ce calendrier. (Fichier calendrier joint)

Décision : sans changement du calendrier établi.

Jeu en 6 max en deux tournois :

Suite de la discussion à la réunion du 5 novembre et la lecture du logiciel qui précise qu'il est possible d'indiquer dans le tournoi, + 1 place, ce qui permet de jouer à 7 en début de tournoi si nécessaire avec le nombre d'inscrits et revenir en cours de tournoi à 6 suivant éliminations et équilibrage des tables.

Décision : Il est donc décidé de continuer en deux tournois.

Composition équipe CFEPA :

Première étape à Poitiers : Antoine, David L, Jacques, Jérôme, Manu, Nicolas, Simon, Victor. (8 joueurs sans capitaine et David joueur et responsable d'équipe)

Deuxième étape à Vaux : Antoine, Jacques, Jérôme, Nicolas, Simon, Victor (2 manches), Manu (non joueur, responsable d'équipe capitaine), David, Alain M (1 manche), Laurent (remplaçant de David ou Alain M). La défection de Victor le vendredi a remanié la composition en dernière minute.

Troisième étape à Le Tallus le 18 janvier : Composition très difficile à établir. Absence des titulaires Jacques (qualifié pour la finale du championnat de Tarots et Nicolas, de David D, Laurent, Alain M, de la situation de l'adhésion de Victor (et les indisponibilités des joueurs possibles ? Didier, Kévin..). David a réussi à composer une équipe qui malgré les indisponibilités a belle allure sur le papier avec Antoine, David L, Jérôme, Philippe Allaïre, Manu, Simon, Victor et Wenceslas.

Demande minibus effectuée. Attention, il faut le prendre le vendredi après-midi et le rendre propre (même état qu'à la prise le vendredi) avec le plein et au plus tard IMPERATIVEMENT à 10h le lundi matin. Jérôme se propose de le conduire. Patnico ira le chercher vendredi après-midi et le mettra à disposition chez Jérôme (En télétravail chez lui). Reste l'organisation à mettre en place pour le restituer le dimanche soir ou lundi matin et effectuer le règlement (pas possible d'anticiper tant qu'on ne connaît pas le kilométrage).

Retour organisation TELETHON le samedi 13 décembre :

Bilan moral et financier. Détail en cours de récapitulation communiqué plus tard.

Retour organisation CFEPA le dimanche 14 décembre:

Bilan moral et financier. Détail en cours de récapitulation communiqué plus tard.

Le solde en banque à ce jour est de 5550,07€. Reste des opérations à effectuer en banque et particulièrement les remboursements CRIC de 500€

Récompenses en points pour les bénévoles :

Bonus pourrait être de 100 points pour une aide minimum de quelques heures en une ou plusieurs fois.

TELETHON : (par ordre alphabétique) ; membres C.A. : Ahmed, Alain LG, Christian, Françoise, Jacques, Jérôme, Patnico, Patricia, Simon.

Adhérents : Alain M, André, Christiane, Christine, Daniel R, David D et Aurélie sa compagne, Damien, Didier P, Éric, Jacky, Jean Pierre, Joël, Mohrad, Nicolas P, Nicolas R, Raphaël et Stéphanie.

CFEPA : (par ordre alphabétique) ; membres C.A. : Alain LG, Christian, Françoise, Jacques, Jérôme, Patnico, Patricia, Simon.

Adhérents : Alain M, Antoine, David D et Aurélie sa compagne, Éric, Jean Pierre, Laurent, Manu, Mohrad, Nicolas R.

Décision : Pour les récompenses de ces deux manifestations le C.A. décide que le bonus de 100 points annoncé est porté à 50 points par événement pour ne pas impacter de façon trop importante le classement annuel. Soit 50 points pour le samedi et 50 points pour le dimanche.

Pour l'OPEN prévu en juin, il n'y aura pas de point bonus. Des récompenses en tickets boisson et/ou repas seront données.

Pour les aides régulières au cours des soirées de championnat, un ticket boisson sera donné mensuellement.

Cessation responsabilités dans le C.A. de Christian, Patnico et Alain Le Gall en fin de saison

Christian et Patnico ont décidé de ne pas prolonger leur mandat respectif pour la saison 2026. Essoufflement, fatigue sur les organisations ponctuelles (CFIPA et weekend TELETHON et CFEPA). Alain souhaite faire un break d'une année.

Décision : Une réflexion et un appel aux bonnes volontés sera effectué dans les prochaines semaines afin d'anticiper la reprise de ces fonctions.

D'ores et déjà le poste de Trésorier adjoint reste occupé par Françoise. Françoise ne souhaite pas occuper le poste de Trésorier pour l'instant. Il faut donc trouver un ou une Trésorière. La gestion du site et l'informatique seraient assurées par Jérôme. Reste à trouver un Président et un Secrétaire. La fonction de Vice-Président n'est pas indispensable.

Patnico reste au club comme simple adhérent et sera toujours prêt à aider suivant demande ponctuelle. Christian s'interroge et ne sait pas s'il restera dans le domaine du poker et pourrait de ce fait quitter le VOP.

Infos diverses :

4 places pour le CFIPA à St Amant les eaux : Mike, Nicolas R, Jérôme, Laurent. Inscription sur le Day1B le vendredi 15 mai. Day2 le samedi 16 et Day3 le dimanche 17. Si nous avons une 5^e place, dans l'ordre c'est Christian, Olivier F et Didier L et Alain H.

La demande de Jérôme pour des joueurs supplémentaires a retenu l'attention de deux adhérents : Wenceslas et David L. Wenceslas réglera les 250€ dès jeudi et David confirme au plus tôt.

Choix date OPEN 2026 : dates réservées à la mairie ; weekend 13/14 juin (Attention possible demie finale CFEPA) et 20/21 juin. Date à confirmer dès demain à la mairie. L'OPEN sera organisé le 19/20 et 21 juin. Confirmation à la mairie dès demain.

CRIC : Sélectionnés : Antoine, Daniel R, David D, Marc, Patnico, Philippe A. Buy in réglés par le club, 6 X 100€. Remboursements effectués au club : Marc. En attente remboursement de Antoine, Daniel, David, Patnico et Philippe dès jeudi. SMS envoyé pour paiement le jeudi 15 janvier. Si places supplémentaires : Didier L et Laurent.

Cérémonie officielle des Francophone Poker Awards 2025 : Celle-ci s'est déroulée à Paris le 6 janvier. Christian devait y assister mais la tempête de neige en a voulu autrement. Premier train réservé à 5h du matin annulé, second train vers 12h annulé également. Le club était nommé en duo avec la FFPA concernant l'événement associatif de l'année soit l'organisation du Championnat de France par équipe de club. Nous étions en compétition avec le Club Poker 78 et le Paname Deepstack Open. Nous avons eu l'honneur de remporter le trophée du vainqueur. Ce trophée a été récupéré par le Président de FFPA et nous allons faire le nécessaire pour qu'il nous parvienne. Merci à tous les bénévoles du club pour la réussite de cet événement.

Galette des rois : La galette sera offerte aux adhérents le mardi 20 janvier.

Prochaine réunion de C.A. : le mardi 31 mars, salle de l'Atelier à 20h00.

Fin de la réunion à 23h55

Le Secrétaire, Patnico

